

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du C.G.C.T.)

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la salle Roger Ducrey (compte tenu du contexte sanitaire) le :

JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020 à 19 heures 45

ORDRE DU JOUR

- Approbation du P.V. de la précédente séance (23/07/2020)
- Adoption de l'ordre du jour
- Choix du secrétaire de Séance
- Communications et informations
- Désignation de représentants de la commune à divers organismes (DCM2020-49)
- Périscolaire : modification du règlement de fonctionnement (DCM2020-50)
- Personnel : Définition d'un projet et création d'emploi non permanent nécessaire à sa réalisation dans le cadre de la création et mise en œuvre de démarches citoyennes (DCM2020-51)
- Personnel : Modification du tableau des effectifs (DCM2020-52)
- Personnel : Convention d'assistance administrative avec le CDG74 pour la mise en œuvre de la gestion des dossiers « Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (A.R.E.) » (DCM2020-53)
- Subvention exceptionnelle à Bonneville Arve Borne Cyclisme (DCM2020-54)
- Foncier : Passation d'actes authentiques en la forme administrative : Purge des privilèges et hypothèques (DCM2020-55)
- Foncier : Convention de servitudes ENEDIS, résidence du parc EDELIS, route des gorges du Borne (DCM2020-56)
- Foncier : Convention de servitudes ENEDIS, raccordement de l'antenne Free, route de Passeirier (DCM2020-57)
- Adhésion à la charte régionale d'entretien des espaces publics « objectifs zéro pesticide dans nos villes et villages » (DCM2020-58)
- Questions diverses
- Questions orales

**Le Maire,
Marin GAILLARD**

Affiché le 10 septembre 2020

